Compte rendu de l'Instance des Représentants de Proximité

France 3 Côte d'Azur - jeudi 28 août 2025

Présents pour la direction : Samuel Peltier, directeur régional, Marylin Camacho, directrice des ressources humaines, et Anne de Geoffroy, secrétaire de direction

Par visioconférence : Anne-Sophie Maxime, Par visioconférence : Anne-Sophie Maxime, déléguée à l'antenne et aux contenus de France 3 PACA

Présents pour les RP : Sébastien Lemaire, Corinne Excoffier, Ariane Masséglia et Denise Delahaye

LES ANNONCES DE LA DIRECTION

≥ LE MONDIAL DE LA PETANQUE / 30 millions de vidéos vues

La 64ème édition du Mondial La marseillaise a été retransmis sur nos antennes du 6 au 9 juillet avec **plus de 20 heures de direct**. Tous supports confondus, l'évènement totalise 30 millions de vidéos vues, contre 12 millions l'année dernière. Elles se décomposent comme suit :

• Facebook : 19.2 millions (6.7 millions en 2024)

• Facebook / Instagram : 5.7 millions (reels publiés en simultané sur Instagram et Facebook)

• Youtube : 2.7 millions

• Tiktok : 1.1 million

• Site paca.france3.fr 710 k (435 k en 2024)

• france.tv : 700 k (133 k en 2024)

Sur le site paca.france3.fr, le nombre de visites (nombre d'articles lus) a atteint **2.2 millions de visites**, soit + 66 % par rapport à 2024.

En ce qui concerne la télévision, sur 4 jours, on a dénombré **750 000 spectateurs** (au minimum 1 minute de visionnage) contre 660 000 spectateurs en 2024, 720 000 spectateurs en 2023 , et 490 000 spectateurs en 2022.

Une très bonne audience les premières après-midi, sachant qu'il y avait dans le même temps, le direct du Tour de France.

La finale, « une partie légendaire » qui a vu pour la première fois de son histoire la victoire d'une équipe étrangère, a duré près de 3 heures, dont **la fin a été diffusée sur le web**. Cela fait une moyenne de 40 000 téléspectateurs avec une part d'audience de 6.6.

Pour le directeur régional, les bons résultats d'audience démontrent *« la puissance de feu des supports numériques »*

≥ NOUVEAU « ON VOUS EMMENE ICI » DIFFUSÉ EN REGION APRES LE JT SOIR

Le temps d'antenne régional est rallongé de 7 minutes avec un module appelé « on vous emmène ici », produit par FTR (France Toutes Régions, basé à Vaise, depuis 2012). Le directeur régional explique que l'objectif de ce temps d'antenne supplémentaire est de fidéliser les spectateurs jusqu'à la « bascule » des audiences observée au moment du journal de M6 à 19h45.

Extrait du communiqué de presse « *On vous emmène ici* propose, sur 7 minutes du lundi au vendredi, de **mettre en avant le meilleur des reportages produits par les régions** autour du patrimoine bâti ou paysager français. Chaque épisode propose un reportage d'environ 4 minutes, une interview d'un connaisseur des lieux, un encadré avec des informations pratiques. 7 minutes pour valoriser la richesse patrimoniale et territoriale française et sensibiliser à sa préservation, inspirer le tourisme de proximité et transmettre l'histoire et la culture régionales en interaction avec les téléspectateurs. »

FIN DU JOURNAL AVANT DIFFUSION DU MODULE FTR _____

Un technicien vidéo restera pour assurer la diffusion réalisée en mode local.

La transition visuelle sera effectuée avec un off produit à partir du module diffusé avec les synthés de signature.

Des essais sont en cours afin de mettre en place le meilleur enchaînement possible entre le JT soir tel qu'on le connaît, et le nouveau module. Dans un compte-rendu du 28 août, il est précisé :

- Pas d'au revoir, mais un rappel de titre régional (sans musique) suivi de la présentation de l'invité de la matinale ICI Azur (sans musique).
- Pas de voix de fin provenant du ROSS,
- Les synthés du générique du JT sont sur le OFF de FTR pendant que le présentateur continue le lancement du nouveau module « On vous emmène ici »,
- Le son du off est shunter sur les dernières secondes avant de lancer l'élément pour une transition plus propre.
- Le lancement de ce dernier élément sera toppé par la scripte, mais commuté à la grille pour libérer l'ensemble de la régie à un technicien vidéo près. »

Dans **la tranche 12h – 12h15**, vont être diffusés le module « journal des talents » de 7 minutes et le nouveau module « on vous emmène ici » également de 7 minutes (de la veille) avec des plateaux d'accompagnement produits par FTR toujours.

≥ C'EST AUSSI LA RENTRÉE A FRANCE 3 COTE D'AZUR

Les émissions vont reprendre leur diffusion aux dates suivantes :

Case « Régions gourmandes » *(exemple de diff « Nos terres gourmandes » émission de cuisine)* diffusée le samedi à 11h15, reprise le **6 septembre**.

Case « Ici dans votre région » diffusée le dimanche à 12h55 *(exemple de diff : « C'est pas le jour »)* : rentrée le 7 septembre (seule diffusion de septembre après diff des championnats du monde d'athlétisme et de cyclisme sur route) diffusée le dimanche à 12h55, reprise le **7 septembre**.

Dimanche en politique : reprise le 7 septembre, pas de diffusion le 21 septembre, en raison e la diffusion des championnats du monde d'athlétisme.

Music box : 24 septembre

Enquête de régions : rentrée le 1 octobre, puis diffusion les 29 octobre et 3 décembre.

Les Cases matinales : diffusion d'un documentaire tous les matins à 9h suivi de Vaqui (le lundi), Mediterraneo (le mardi), Music Box (le mercredi), Vue Sur Mer (le jeudi), « Libre » (le vendredi).

NOUVELLES PRODUCTIONS LOCALES

En ce qui concerne le nouveau format, **« Confidences »** (une interview en longueur d'une personnalité inspirante) deux épisodes sont prêts.

En ce qui concerne l'autre nouveau format **« ici, chez vous »,** deux épisodes sont en cours de calage : une famille fan de l'OM, et une famille de viticulteurs. En prévision, une famille fan de l'OGC Nice.

Selon la zone de tournage, la coordinatrice éditoriale déléguée antenne et contenus s'engage à demander si « des équipes locales sont disponibles », c'est-à-dire celles qui sont rattachées au BRI d'Antibes.

La diffusion de ces nouvelles productions n'est pas encore arrêtée, car afin de privilégier la continuité, il est nécessaire de réaliser suffisamment d'épisodes d'avance.

Anne-Sophie Maxime, déléguée à l'antenne et aux contenus de France 3 PACA, annonce aux RP qu'elle projette de venir à Antibes afin de nous expliquer tous les projets en cours.

≥ JOURNÉE DU PATRIMOINE LE 20 SEPTEMBRE : APPEL AUX VOLONTAIRES

« On aimerait bien ouvrir nos portes », le directeur régional souhaiterait que nous puissions recevoir les visiteurs potentiels. Pour cela, la direction attend que les volontaires dans les différents métiers se manifestent.

≥ LES CONGÉS PLUTÔT A NOËL

Concernant la période comprise entre le 15 octobre et le 14 mars, la direction veut favoriser la prise de congés pendant les vacances de fin d'année (Noël et jour de l'An), entre le 15 décembre et le 4 janvier 2026. **Les validations seront réalisées fin septembre**.

≥ LE BUDGET ? TOUJOURS PAS

Le budget n'a pas été transmis à la direction régionale. *« Tout ce que peux dire »* la direction est qu'il faut *« bien atterrir à la fin de l'année ».* Le directeur régional rappelle que les économies réalisées, notamment par les JT communs, permettent de ne pas *« toucher »* l'éditorial, maintenir le niveau de production globale. **Pendant les vacances de Noël, tous le JT seront communs.**

≥ LA REDACTION (ENCORE) ACCOMPAGNÉE

Les derniers ateliers d'accompagnement de la rédaction auront lieu entre le 8 et 10 septembre. La réunion de rendu aura lieu le 25 novembre.

≥ MAQUILLAGE / LE PRESTATAIRE SERA CHOISI PAR LE SIÈGE

En ce qui concerne les prestataires chargés du maquillage dans les bureaux régionaux, France *Télévisions ne respectait pas jusqu'à présent la législation des appels d'offres. Le service est reconnu identique dans tou*s les bureaux, la somme allouée sur la totalité du territoire doit être soumis à **un appel d'offres national**. Il sera arbitré par le siège, "les régions n'ont pas la main" précise le directeur régional.

Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 15 septembre. Le prestataire actuel du BRI d'Antibes a candidaté, car il est possible de le faire par lot.

Les RP regrettent que dans les critères sur lesquels se base l'appel d'offre, celui de l'ancienneté ne soit pas pris en compte.

LES QUESTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

≥ « EN FRANCE » NOUVEAU RENDEZ-VOUS QUOTIDIEN DES RÉGIONS

À la rentrée, sur France 3, une nouvelle émission itinérante « En France », animée par Flavie Flament fera le tour des régions le midi.

QUESTIONS : Est-ce que les équipes régionales seront amenées à collaborer à l'émission ? Si oui, de quelle façon ?

RÉPONSE : La direction n'a aucune information au sujet de la possible participation des équipes locales. L'émission débutera en novembre.

≥ PLAGE AUX SPECTACLES : des émissions plateaux à la place d'événements captés ?

Dans un communiqué de presse de France Télévisions, il est écrit : « Place à Plage aux spectacles, quatre soirées avec 13 spectacles différents des festivals de l'été, diffusés simultanément par chaque région. » « Théâtre, danse, opéra, musique classique, jazz, rock, chansons françaises, musiques urbaines… le spectacle occupe toutes les plages culturelles ! »

Comme son nom et le communiqué de presse l'indique, cette case est dédiée à la diffusion de spectacles enregistrés dans la région ou d'artistes régionaux.

QUESTIONS : Pourquoi avoir choisi pour la diffusion du jeudi 21 août, de rediffuser 3 numéros d'une émission en plateau de France 4 qui s'appelle « Planète Rap » ? Nous n'avons pas eu le budget pour acheter ou capter des spectacles comme promis aux téléspectateurs ?

RÉPONSE : La direction ne voit pas où est le problème dans la diffusion d'interviews plateau dans une case dédiée aux spectacles captés. La déléguée à l'antenne et aux contenus de France 3 PACA assure que la case n'est pas réservée aux captations de spectacles, et que Plage aux spectacles est destinée à diffuser du contenu culturel de manière large.

Cela permet de réexposer des émissions de France 4 de qualité qui ont peu de visibilité, pour une programmation « dynamique et jeune ». **Toutes les régions cherchent la meilleure programmation à diffuser en local.** Les épisodes choisis concernent des artistes locaux, ou tournés dans la région. C'est ce que le directeur régional nomme ***« la circulation dynamique des productions ».***

Les RP dénoncent la mauvaise communication sur la case ; le spectateur s'attend à voir un spectacle lorsqu'il choisit ce programme. La promesse éditoriale n'est pas tenue. PACA est la seule région à ne pas avoir diffusé un spectacle ce 21 août. https://www.francetvpro.fr/contenu-de-presse/74215644

≥ TÉLÉTRAVAIL ET WEB

QUESTION : Pour éviter d'éventuelles tensions, serait-il possible de rappeler les règles pour le télétravail sur le web, le week-end ?

RÉPONSE : Le week-end, il est demandé au journaliste qui assure le poste web d'être en présentiel, sauf avis médical. Cet été, des journalistes CDD qui ne sont pas basés sur la Côte d'Azur, ont travaillé les week-ends en TT. La direction assure qu'**il s'agit d'une *« situation « exceptionnelle »*** en raison de la difficulté de trouver des personnes ressources sur place, que ce soir parmi les titulaires ou parmi les CDD disponibles.

La direction et la planification seront donc désormais vigilantEs pour planifier des journalistes qui peuvent être en présentiel le week-end.

≥ DÉMÉNAGEMENT

QUESTIONS

- **Y a-t-il comme prévu au début du projet une solution de navette pour aller de la gare Saint-Augustin à la Victorine ?**
- **Est-il toujours en projet qu'Ici Azur vienne s'installer dans un bâtiment proche de celui de l'antenne à la Victorine ?**
- **Quel avenir pour le bâtiment de la Brague (IMG) ? Vente ? Réhabilitation ?**

RÉPONSE : La direction assure qu'elle ne peut pas assurer une navette privée à ses frais. Elle a pour projet d'étudier avec Réseau lignes d'Azur, le prestataire des transports urbains de Nice, **le prolongement ou la déviation d'une ligne** pour desservir le site de la Victorine.

Selon la direction, à ce stade du projet de déménagement à la Victorine, **la radio ici Azur reste dans ses locaux** actuels au centre de Nice.

France Télévisions a l'intention de **vendre le site de La Brague.** La ville serait intéressée. La direction n'a pas d'informations à ce sujet.

≥ UN ACCORD AVEC PRIME VIDÉO ,

Depuis juillet, les programmes de France TV en direct et en replay « devraient être » accessibles depuis la plateforme Prime Vidéo.

QUESTIONS : Qu'en est-il des programmes régionaux ? Sont-ils aussi accessibles ou le seront-ils bientôt ?

RÉPONSE : La direction n'a aucune information à ce sujet. Pour l'instant, **aucun programme régional** de France TV n'est sur la plateforme Prime Video.

≥ RADIO ICI AZUR : LIGNE EDITORIALE, ARTICLES WEB, ET

UNE LIGNE EDITORIALE COMMUNE ? _____

Le directeur des antennes et des programmes, Stéphane Sitbon-Gomez avait déclaré : *« On travaille avec la direction radio d'ICI à une ligne éditoriale commune, une grille qui se rapproche et une cohérence (...) C'est une grille qui va avoir tendance à se rapprocher sur les prochaines années, avec le maximum de productions en commun. »*

En réunion RP, en avril 2024, la question **de ligne éditoriale commune** avec la radio Ici Azur avait été évoquée. En juin, la direction avait affirmé que des discussions étaient engagées. Exemple de projet commun, la production d'une émission sur le foot. Projet abordé en réunion RP en février 2024 et en mars 2025.

- **Où en sont les discussions sur la ligne éditoriale ? Et le projet de cette émission de foot ?**
- **Ici Azur/Ici Côte d'Azur : comment faire comprendre à nos auditeurs / téléspectateurs à quel média cela correspond ?**

RÉPONSE : Le directeur régional répond que nos lignes éditoriales ont un « même ADN », l'information de proximité, mais que pour l'instant, le projet commun n'est pas arrêté. Donc, **aucune ligne éditoriale** ne peut être définie, les discussions sont au point mort.

En ce qui concerne le projet de **l'émission de foot (Nice et Monaco)**, il sera relancé. Mais pour l'instant, Ici Azur qui ne semble pas « prêt » au regard de l'incertitude de leur avenir. Il faut reprendre les échanges.

FESTIVAL DES NUITS DU SUD SANS ICI CÔTE D'AZUR (TV) _____

En juillet 2025, la direction a précisé les différentes dénominations des médias télé et radio « ICI ». Mais, lors du festival des nuits du Sud à Vence, des affiches ICI Azur (radio) étaient présentes, en plus des affiches ICI radio/tv/digital, cela va à l'encontre ce qui avait été décidé (uniquement ICI radio/tv/digital)

- **Est-ce que c'était convenu avec la radio ? Pourquoi n'y avait-il pas d'affiches Ici Côte d'Azur pour évoquer le partenariat avec France 3 ?**

RÉPONSE : Le directeur régional explique qu'il n'y avait aucune affiche ICI Côte d'Azur (télévision), dans le respect de l'accord conclu. La règle est d'afficher ICI radio, tv, digital (média global). La consigne n'a pas été respectée et cela sera remonté aux organisateurs, comme cela a été vu avec Bérénice Bury, responsable de la communication . Un retour sera également fait à ICI Azur (radio) pour que cela ne se reproduise pas.

LE RISQUE DE PERDRE LE PUBLIC ? _____

Sur les Réseaux Sociaux de la ville de Vence, pour les remerciements aux médias partenaires, on pouvait lire : *« Aux médias partenaires : Nice Matin, ICI Azur »*. Encore une fois, aucune mention de la télévision. Visiblement, le concept des variantes de la marque ICI (voir RP de juillet) n'est pas bien comprise par nos partenaires.

- **Est-il prévu de mieux communiquer tous ces changements à nos partenaires pour que cela ne se reproduise plus ? Et du même coup, au public ?**

RÉPONSE : La direction précise qu'à chaque réunion avec les partenaires, un temps est pris par la communication pour **expliquer les différents labels**. *« Cela va prendre du temps pour que les gens comprennent »*. La direction va faire remonter le problème aux partenaires et aux organisateurs.

À la demande des RP, la direction va également faire remonter ces problèmes de compréhension des partenaires et du public à la direction parisienne.

« On est en transition, c'est compliqué » Le directeur régional.

LE WEB : QUI FAIT QUOI À LA RENTRÉE ? _____

Sur le site commun actuel ICI, des articles émanant de reportages des éditions de France 3 sont publiés depuis plus d'un an. Ils étaient produits par la coordination numérique. À partir de septembre, ils seront à la charge des services numériques régionaux.

- **Comment cela va s'organiser en Côte d'Azur/Paca ? Combien faudra-t-il en produire ? Ce travail sera fait en plus ou au détriment d'articles sur notre site France 3 ?**

RÉPONSE : La mise en place d'un workflow est prévu en PACA le 16 septembre sous la forme d'un séminaire numérique sur la production d'articles entre Ici Azur et France tv, avec le coordinateur numérique, les rédacteurs en chef et leurs adjoints. Le travail sera assuré par les régions, car Delphine Ernotte-Cunci souhaite une montée en puissance de la plateforme ICI.

Il s'agit de produire un article par jour, sans moyens supplémentaires. Cet article produit, par les services numériques ne sera pas publié pour le site France 3 PACA. La direction affirme qu'un séminaire est organisé le 16 septembre à Marseille par le coordinateur numérique de France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jérôme Comin, pour l'organisation et la prise ne main du logiciel de France Bleu (Atlas), différent de celui de France Télévisions (PIC).

Après vérification, les RCA numériques seront formés, le 2 septembre, par la coordination numérique, ce qui n'est pas du ressort du coordinateur numérique de France 3 PACA.

LA PRESIDENTE DE FTV ET LA PLATERFORME _____

Dans la conférence de presse de rentrée de France Télévisions de juillet 2025, la présidente évoque la plateforme ICI *« comme 3e lieu numérique »* avec France.tv et Franceinfo :

« La décision qu'on a prise, c'est de mettre tous nos contenus locaux sur la plateforme ICI. On va avoir sur ce même site, de la vidéo, de la radio et du texte, qui viendra des équipes de Radio France et de France Télévisions. C'est un mouvement assez fort pour vraiment créer un média social local. » « Ce n'est pas un petit bouleversement »

- **Concrètement comment cela va se traduire ?**
- **Avez-vous plus d'informations sur ce projet indépendant de la loi sur l'audiovisuel public qui est toujours en discussions ?**
- **A-t-on une date de lancement ? Second semestre 2026 ?**

RÉPONSE : La direction n'a aucune information à ce sujet.

Delphine Ernotte parle également des élections municipales de 2026 comme d' *« un point de bascule pour faire d'ICI le 1er média radio, télé, numérique et social des territoires de France. »*

- **Sait-on déjà comment ça va se présenter ? Le projet est-il déjà défini ? Il est en discussion ? Ou les discussions vont commencer ?**

RÉPONSE : Il n'y a pas de projet global défini. Des premières pistes de réflexion sont engagées localement. On attend les directives et décisions nationales.

≥ ARCHIVAGE DES VIDEOS REALISEES PAR DRONE

Début juillet, sur l'initiative du rédacteur en chef, a été mis en place sur one drive, un fichier Excel afin de répertorier les vidéos réalisées par drone dans notre rédaction. Ce fichier serait à destination des rédacteurs et des monteurs.

Cela génère un sentiment commun au sein de l'équipe de documentation, celui d'être mis à l'écart d'une mission qui fait pourtant partie intégrante de leur cœur de métier. Ce ressenti mérite d'être entendu, d'autant qu'il s'inscrit dans un contexte plus large de transformation des pratiques professionnelles, sans compter les risques psychosociaux que peut engendrer cette démarche : sentiment de déclassement, perte de sens au travail, tensions entre services.

Il est important que toute réorganisation ou évolution des pratiques fasse l'objet d'un dialogue en amont, avec les équipes concernées, afin d'éviter ce type de malentendu et de préserver la qualité de vie au travail.

QUESTION : Pourquoi ne pas organiser une réunion avec les documentalistes afin de clarifier les objectifs, mais également valoriser les compétences de chacun ?

RÉPONSE : Le directeur régional assure qu'en ce qui concerne l'archivage des images de drones, les documentalistes sont « dans la boucle », et qu'un mail leur a été envoyé le 30 juin par le rédacteur en chef. La démarche est partie des remontées faites par les monteurs, aux rédacteurs en chef adjoint, et aux documentalistes. Le premier archivage a été réalisé par un documentaliste CDD.

Les RP suggèrent à nouveau la mise en place d'une réunion de service, avec la possibilité d'y participer en visioconférence.

≥ FORMATION CAPACITAIRE DRONISTE VIDEO

La direction de FTV et la direction Paca ont communiqué qu'elles ne désirent pas former en interne des jri-dronistes et renvoie ceux qui le désirent à faire eux-mêmes une formation pour obtenir un certificat ou diplôme professionnel.

- **Sachant que les formations possibles sont multiples et qu'il est difficile de s'y retrouver, la direction peut-elle communiquer les éléments nécessaires, c'est-à-dire indiquer quelles sont les formations et les certificats ou diplômes qu'elle valide et qu'elle agrée à titre d'usage professionnel pour tournages vidéo.**

RÉPONSE : Le directeur régional explique pour toutes les questions concernant les drones, il existe **un référent national**, Hervé Colosio, responsable des opérations de vol au niveau national. Il faut prendre directement contact avec lui au numéro suivant : 06 74 29 43 25. La direction rappelle qu'il y a actuellement 1 à 2 dronistes par antenne.

≥ UN POSTE VACANT JOURNALISTE ?

QUESTION : Quand le poste de Jean-Bernard Vitiello, parti en retraite depuis de nombreux mois, sera-t-il mis en consultation ?

RÉPONSE : Au vu du contexte budgétaire et des incertitudes actuelles, la direction ne prend aucune décision sur ce poste, et attend la fin de l'année et le budget 2026 pour réaliser les arbitrages nécessaires.

≥ UN POSTE VACANT SERVICE DOCUMENTATION ?

QUESTION : Après la mutation d'une salariée du service, sachant que son poste a fait les preuves d'un besoin réel, quand va-t-il y avoir une mise en consultation ?

RÉPONSE : Le directeur régional rappelle que **les besoins sont couverts, par les 4 postes de titulaires**. Les deux personnes en temps partiels ont communiqué leur intention d'augmenter leur temps de travail. La direction couvre les besoins du service avec 14 vacations par semaine.

Avant la mutation de la salariée, le service s'avérait en *« sur effectif »,* selon la responsable des ressources humaines. A ce moment, une des salariées a pu travailler pour le web.

Aucun poste ne sera mis en consultation. *« Il faut trouver l'équilibre »* précise la responsable des ressources humaines.

≥ TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL

Des salariés ont constaté qu'il n'avait pas le même forfait téléphonique sur leur téléphone professionnel.

QUESTION : Est-il possible de remédier à ce défaut d'égalité ?

RÉPONSE : La direction explique que la question a été à l'origine de la révision de tous les abonnements, et a confirmé la remontée que les RP ont faite. En effet, les forfaits pouvaient aller de 5 Goà 80 Go. Depuis le 27 août, tous les forfaits téléphoniques professionnels bénéficient d'un même abonnement de 80 gigas.

Elle s'engage à ce que tous les téléphones professionnels bénéficient à terme du même abonnement de 80 gigas.

≥ LES UTS DU BRI ANTIBES

Selon les informations données lors des précédents IRP,
Il y a 1 UTS à la locale de Nice, 1UTS à la Bex de Mention et 1 UTS à la Bex de Draguignan.
Il y a aussi 4 UTS au BRI,
L'UTS 1 est affecté spécifiquement à un salarié sur le budget handicap.
Les UTS 2 et l'UTS 3 sont affectés pour la rédaction
L'UTS 4, un ancien modèle, est affecté plus spécifiquement au web, mais peut être utilisé si besoin par la rédaction.

Depuis plus d'un an, les UTS 1 et 2 du BRI sont équipés d'un système de son de marque et de type «rode wireless » . Un système bien moins sujet à problèmes techniques que les systèmes précédents. Les UTS des Bex, et celui de la locale bénéficient aussi de ce système de prise de son, de meilleure qualité.

Or au BRI, le deuxième UTS affecté spécifiquement à la rédaction, l'UTS 3, n'est toujours pas équipé de ce système de prise de son « wireless ». Ce n'est pas normal et porte préjudice aux salariés amenés régulièrement à l'utiliser (problèmes de son récurrents et connus avec l'ancien système dont il est équipé).

Quant à l'UTS 4, son système de prise de son comporte uniquement un micro de direct qui n'est pas du tout efficient pour le reportage. Cela a déjà été signalé, mais sans résultat. A défaut du système wireless, précédemment évoqué, un des micro main HF, ancien système qui équipait auparavant les UTS 1 et 2 pourrait pourtant « sortir des placards » et lui être affecté.

QUESTION : Quand ce matériel sera-t-il ENFIN au niveau des autres ?

RÉPONSE : Le directeur régional rappelle que les 7 UTN (1 à Menton, 1 à Draguignan, 1 à la locale de Nice et 4 à Antibes) ont été équipés, à l'origine, par le même dispositif audio. Récemment, ils ont été équipés à nouveau avec un nouveau dispositif de prise de son, Rode wireless Pro.

Suite à un avis médical, il y aura bientôt un 5ème UTS, configuré spécialement, à Antibes.

Prochaine réunion le 18 septembre 2025